



PUBLIÉ LE 12/07/2023

Registre national de pratiques Essure

Déploiement du registre de pratiques Essure depuis le 1er avril 2023

Ce registre a été ouvert par le conseil national professionnel de gynécologie-obstétrique et de gynécologie médicale (CNP GO et GM) dans le cadre de plan d'action déployé par le ministère de la santé et de la prévention avec l'ensemble des parties prenantes et notamment les différentes associations de patientes Resist, Alerte contraception et Victim DMI.

Il permet la collecte d'informations relatives aux patientes porteuses d'implants Essure pour lesquelles une difficulté quelconque est rencontrée (problèmes pelviens ou systémiques) et dont le lien avec l'implant est suspecté, que ces patientes soient ou non explantées chirurgicalement. La collecte des informations se fait de manière totalement dématérialisée et rapide.



Consultez la lettre du conseil national professionnel de gynécologie-obstétrique et de gynécologie médicale sur le site du syndicat national des gynécologues obstétriciens de France (Syngof)

A DÉCOUVRIR DANS CE DOSSIER



À l'origine de la surveillance renforcée d'Essure par l'ANSM



Retour sur les dates clés de la surveillance renforcée en France et à

l'international



Focus sur les actions de surveillance menées en France par l'ANSM